



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**28^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Brazzaville, 12 avril 2018**

COMPTE RENDU

1. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 28^{ème} session ordinaire le 12 avril 2018 à Brazzaville sous la présidence de M. Félix MOLOUA, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République Centrafricaine.
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).
4. La liste des participants figure en annexe 3.
5. Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'Observatoire ainsi que sur l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de sa 27^{ème} session tenue à Abidjan en avril 2017.
6. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT, assisté de MM. Cosme VODOUNOU et Paul-Henri NGUEMA MEYE respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.
7. Après avoir constaté que le quorum était atteint et souhaité la bienvenue aux participants, le Président du Conseil a procédé à l'ouverture des travaux.
8. Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil a attiré l'attention de l'ensemble de ses membres sur l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette session et a indiqué que de

bonnes statistiques permettent de mesurer les apports, les résultats et l'impact des politiques menées par les gouvernements. A cet effet, il leur a rappelé les contributions positives d'AFRISTAT pour le développement de la statistique dans les Etats membres.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2017 ET DES DECISIONS DE LA 27EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

10. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté une synthèse de la mise en œuvre du Plan d'action 2017 de l'Observatoire approuvé par le Comité de direction lors de sa 37^{ème} réunion, tenue les 07 et 08 avril 2018 à Brazzaville. Il a notamment insisté sur les résultats obtenus dans le cadre de l'exécution de ce Plan d'action ainsi que sur les difficultés rencontrées au cours de l'année 2017.

11. A cet effet, il a relevé que tous les sous programmes qui composent le Plan d'action 2017 ont été mis en œuvre à des degrés divers et que les recommandations, résolutions et décisions des réunions statutaires antérieures ont été exécutées partiellement ou totalement. Il a aussi indiqué que le taux global d'exécution des activités de l'année est estimé à 80,5% en hausse par rapport à celui de l'année 2016 qui était de 77,8%.

12. Il a aussi relaté les difficultés auxquelles la Direction générale a été confrontée dans l'exécution du Plan d'action 2017 à savoir, la faible réactivité des Etats à ses sollicitations, la persistance des tensions de trésorerie suite au faible recouvrement des contributions aux Fonds AFRISTAT, les problèmes d'électricité, les retards de décaissement des ressources de certains projets et la forte mobilité du personnel dans quelques INS.

13. Rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 27^{ème} session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé une situation complète de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2017 à Abidjan.

14. Il a complété son intervention en indiquant que le taux d'exécution des dépenses est de 107,2% et celui relatif à la mobilisation des recettes de 117,5%. Ces taux correspondent respectivement à des montants globaux de 7 019 339 172 FCFA pour les dépenses et 7 692 823 495 FCFA pour les recettes dont 5 719 455 129 de FCFA mobilisés auprès des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes.

15. Le Conseil a noté que, malgré les difficultés de trésorerie, liées au retard des versements des contributions de certains États membres, le plan d'action 2017 a été mis en œuvre de façon satisfaisante. Il s'est aussi réjoui de la forte mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre de projets et programmes au profit des Etats membres.

16. Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans un contexte financier particulièrement difficile. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les États membres

3. SITUATION DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET 2016-2025

17. Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Les montants mobilisés au 15 mars 2018 s'élèvent à 8,163 milliards de francs CFA sur une estimation attendue de 17,155 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 47% qui n'a pas évolué depuis le 15 mars 2017. Les Etats membres ont versé 5,539 milliards de FCFA soit 80,5% de leurs contributions sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de FCFA (soit 4 millions d'Euros), représentant 25,01% des contributions attendues au titre des autres sources. La Direction générale a informé le Conseil des démarches entreprises pour le recouvrement des contributions des pays en retard.

18. Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Directeur Général d'AFRISTAT a indiqué que la situation se présente comme il suit au 15 mars 2018 :

- deux Etats membres (Mali, Burkina Faso) ont versé la totalité de leurs contributions ;
- sept Etats membres (Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Mauritanie) ont versé partiellement leurs contributions ;
- les treize autres Etats n'ont pas encore effectué de versements.

19. Il a souligné que les Etats membres ont versé 3,266 milliards FCFA sur un montant total attendu des Etats qui est de 18,705 milliards de FCFA. soit 17,5% de leur contribution et que le taux de mobilisation du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025 est passé de 6,5% en mars 2017 à 13,10% en mars 2018.

20. Il a poursuivi en présentant les montants mobilisés au titre des autres sources. A cet effet, il a indiqué que le montant mobilisé est de 755,96 millions de FCFA ; représentant 6,3% des 11,995 milliards de FCFA attendus. Cette somme provient de :

- la France qui a versé 656 millions de FCFA (soit 1 million d'Euros) correspondant à 50% de la contribution qu'elle a annoncé pour la période 2016-2018 ;
- la BCEAO qui a effectué un versement de 100 millions de FCFA en réponse à la sollicitation du Président du Conseil des Ministres.

21. Dans la même logique, le Président du Comité de direction a poursuivi en relevant la situation alarmante dans laquelle AFRISTAT se trouve et sur les dispositions urgentes que le Conseil voudra bien prendre pour le renflouement des caisses de l'Observatoire. Il a rappelé au Conseil la persistance de la situation difficile de la trésorerie de l'Observatoire et sollicité le respect des engagements pris

dans la perspective du versement intégral des contributions des Etats membres au 3^{ème} Fonds AFRISTAT au plus tard le 31 décembre 2017. La valeur ajoutée que l'Observatoire suscite pour ses Etats membres a été et reste d'une grande importance, mais elle est menacée par la situation décrite précédemment.

22. Le Conseil a félicité les Etats qui se sont acquittés de la totalité de leurs engagements au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 et ceux qui ont commencé à verser leurs contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il a aussi félicité la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui a effectué un versement au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT.

23. Les représentants des pays en retard sur le Fonds 2006-2015 ont annoncé ou réaffirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs États. Ils ont été sensibilisé sur l'urgence qui prévaut afin que les États membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des États membres dans de bonnes conditions.

24. Le Conseil des Ministres s'est réjoui des réactions positives de certaines Banques centrales et d'autres contributeurs non Etatiques dont la BCEAO qui a déjà effectué un versement au Fonds AFRISTAT et de la Commission de la CEMAC pour son annonce. Il a instruit la Direction générale de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources.

25. le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a félicité les Etats qui ont entièrement libéré leur contribution sur le Fonds AFRISTAT 2016-2025 et a demandé aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour honorer leur engagement afin de permettre à l'Observatoire d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. En outre, le Conseil a apprécié les démarches entreprises pour faire participer les Banques centrales, les Commissions économiques sous-régionales d'intégration et la Banque africaine de développement à la reconstitution du Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres bailleurs de fonds et a demandé au Directeur Général de poursuivre ces démarches.

4. NOTE PORTANT « PROJET DU PROGRAMME STRATEGIQUE DU TRAVAIL D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2017 – 2021 »

26. Le Conseil des Ministres a pris connaissance des propositions du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 ainsi que des avis motivés du Comité de direction d'AFRISTAT sur la question.

27. Après avoir exprimé leur satisfaction sur la pertinence des propositions soumises et la justesse de leur logique ainsi que leur cohérence, le Conseil des Ministres a, conformément aux dispositions de l'article 16 du traité portant création d'AFRISTAT, pris la décision ci-après qui adopte le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 :

Décision 1

Le Conseil des Ministres adopte le Programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT au titre de la période 2017-2021 qui repose sur les orientations stratégiques ci-après :

Orientation stratégique 1 : Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;

Orientation stratégique 2 : Elargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;

Orientation stratégique 3 : Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain ;

Orientation stratégique 4 : Diversification et mobilisation des ressources ;

Orientation stratégique 5 : Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.

5. QUESTIONS DIVERSES

28. Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.

6. CLOTURE.

29. Les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple de la République du Congo pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Brazzaville.

30. Les membres du Conseil ont adopté le communiqué de presse de la présente session (cf annexe 3).

31. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clos la réunion.

Fait à Brazzaville, le 12 avril 2018

M. Félix MOLOUA,

**Ministre de l'Economie, du Plan et
de la Coopération de la République
Centrafricaine**

Annexe 1 : Ordre du jour de la 28^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Brazzaville, 12 avril 2018)



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2017 et des décisions de la 27^{ème} session du Conseil des Ministres
3. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016 – 2025
4. Programme Stratégique de travail d'AFRISTAT au titre de la période 2017 – 2021
5. Questions diverses *
6. Clôture.

Annexe 2: Liste des participants à la 28^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**Liste de présence**

No.	NOM ET PRENOMS	PAYS	TITRE
1	LOKOSSO H. Oscar	BENIN	Coordonnateur de l'activité d'appui statistique/ Ministre des Finances
2	Mme SANE Aïssata CONGO	BURKINA FASO	Directrice Générale p.i INSD Représentant la Ministre de l'Economie et des Finances
3	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général - ISTEERU Représentant le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance
4	MOTAZE Louis Paul	CAMEROUN	Ministre des Finances
5	MOLOUA Félix	CENTRAFRIQUE	Ministre du Plan, Economie et Coopération Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
6	Mme EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine	CONGO	Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
7	ASSANORE KONAN Jacques	COTE D'IVOIRE	Directeur Général du Trésor Public Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
8	IMMONGAULT TATANGANI Régis	GABON	Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement
9	Joao ALAGE MAMADU FADIA	GUINEE BISSAU	Ministre d'Etat de l'Economie et des Finances
10	Lucas ABAGA NCHAMA	GUINEE EQUATORIALE	Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification
11	Adama Tiémoko DIARRA	MALI	Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population
12	Mme DIARRA Fatimata LY	NIGER	Directrice de Cabinet Représentant la Ministre du Plan
13	NDIAYE Pierre	SENEGAL	Directeur Général de la Planification et des Politiques Economiques Représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
14	Abdoulaye SABRE FADOUL	TCHAD	Ministre des Finances et du Budget
15	Kpessou MONGO AHARH	TOGO	Secrétaire d'Etat Représentant le Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification
16	Daniel ONA-ONDO	CEMAC	Président de la Commission
17	Michel NIAMA	CEMAC	Commissaire

Annexe 3: Communiqué de presse

**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne
COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil des Ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a tenu sa 28^{ème} session ordinaire le 12 avril 2018 à Brazzaville sous la présidence de M. Félix MOLOUA, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République Centrafricaine, Président dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'Observatoire ainsi que sur l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de sa 27^{ème} session tenue à Abidjan en avril 2017.

Poursuivant ses délibérations, le Conseil a examiné la situation des contributions aux différents Fonds AFRISTAT. Concernant le Fonds AFRISTAT 2006-2015, il a insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les Etats membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter de leurs arriérés de contributions. S'agissant du Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a félicité les deux Etats qui ont entièrement libéré leur contribution et a exhorté les autres Etats membres à tout mettre en œuvre pour honorer leur engagement, afin que l'Observatoire dispose de ressources lui permettant d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. Il a demandé à son Président de poursuivre et de renforcer les actions de plaidoyer auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources.

Le Conseil des Ministres se réjouit des réactions positives des Banques centrales, dont la BCEAO qui a déjà effectué un versement au Fonds AFRISTAT et de la Commission de la CEMAC pour son annonce.

Le Conseil note que, malgré les difficultés auxquelles l'Observatoire a été confronté, le Plan d'action 2017 a été mis en œuvre de façon satisfaisante. Au regard de ce bilan, il félicite la Direction générale pour les résultats obtenus. Il adresse en outre ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

Sur un autre plan, le Conseil des Ministres a examiné et adopté le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021.

Pour terminer, le Conseil des Ministres exprime sa profonde gratitude au Président de la République du Congo son excellence Denis Sassou N'Guesso et au peuple congolais pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 12 avril 2018

Pour le Conseil des Ministres,

M. Félix MOLOUA,

**Ministre de l'Economie, du Plan et
de la Coopération de la République
Centrafricaine**

